AMENAGEMENT ET SECURISATION
DES ESPACES D'ACCUEIL

Sommaire :

INTRODUCTION 3

1. Règles d'aménagement général - surface 3
1. Séparation loge / logement 3
3. Portes et sécurisation 3
4. Fenêtres 4
5. Sanitaire et plomberie 4
6. Ambiance lumineuse et ventilation/chauffage 4
7. Revêtements de sol et mural, mobilier et signalétique 4
8. Installations électriques 5
9. Mobilier des loges 5
10. Signalétique des loges 5
11. Liste des principaux produits 5

Introduction :

Actuellement les espaces d'accueil sont des espaces très hétérogènes pour différentes raisons : les périodes différentes de constructions des immeubles, la localisation des groupes, la conception des bâtiments etc…
L'objectif de la direction de la RIVP, est de rénover et d'harmoniser les espaces d'accueil pour en faire des espaces professionnels identifiables par tous (accueil des résidents et des entreprises extérieures).

Un concept a été finalisé et validé par la direction et l'ensemble des parties prenantes (CHSCT, CCL…). Les principaux axes de ce concept sont :
- améliorer l'espace d'accueil des résidents - visiteurs et entreprises extérieures
- appliquer la charte graphique RIVP et homogénéiser l'image de l'entreprise
- améliorer les conditions de travail des gardiens et l'ergonomie des postes de travail, l'accessibilité.

Le projet concerne toutes les loges de la RIVP.
L'avis du CSSCT ou des amicales peut être demandé pour tout projet de création ou modification majeure (hors réfection) d'un espace d'accueil gardien.
Les projets de réfection ne sont pas envoyés au CSSCT, le CSSCT peut visiter les loges avant ou après la réception.

1. **Règles d'aménagement général** - surface

Dans la mesure du possible la surface minimum pour les loges sera d'environ 10m^2 : 1/3 accueil, 2/3 espace gardien, avec 80cm de large de passage pour accéder d'un espace à l'autre et séparation physique entre l'espace d'accueil et l'espace dédié au gardien. La solution la plus efficace étant le comptoir haut qui sera privilégié, sauf impossibilité technique.

2. Séparation loge / logement

Le logement de fonction doit être séparé de l'espace d'accueil et comporter un accès différencié de l'espace d'accueil. Si l'espace d'accueil est attenant, la porte de séparation espace d'accueil/logement sera pleine, et si possible coupe-feu 1/2 heure avec une serrure de sécurité, avec 3 points d'ancrage minimum.

3. Portes et sécurisation

La loge devra comporter si possible une porte d'accès et une porte d'évacuation pour le gardien (soit sur un logement ou sur hall).
La porte de l'espace d'accueil (coupe-feu 1/2 heure sauf si elle donne sur l'extérieur) doit comporter surface vitrée (ou un oculus ou porte pleine avec sonnette visiophone/vidéo dans le hall) permettant au gardien de visualiser les visiteurs et un système de gâche électrique avec report de commande (sous le comptoir) pour maîtriser l'entrée des visiteurs.
Dans certains cas les espaces d'accueil pourront être équipés d'un système anti agression de type bouton d'appel d'urgence (renvoi vers un centre de télésurveillance et vers les référents sûreté de la RIVP) - bouton installé sous le comptoir ou le bureau (discret et invisible).
A la demande des gardiens, un signal lumineux pourra être installé dans l'espace d'accueil afin d'informé le public reçu que l'alarme a été déclenchée (équipement à faire valider par la Direction Technique avant installation).

La porte de l'espace d'accueil sera munie d'une protection pendant les heures de fermetures de type volet/grille avec commande manuelle en cas de panne. L'équipement de la porte de l'espace d'accueil par un volet et/ou grille est préconisé si la porte de l'espace d'accueil (avec vitrage) donne sur cour ou

jardin.
Le cas des portes ouvrant sur parties communes ou halls, doit être apprécié en fonction de la porte existante (type porte, type de serrure) et de l'environnement (type de problèmes existants). Il est préconisé de mettre en place une ouverture des volets depuis l'extérieur soit par un système mécanique type boîtier à clef soit à distance type télécommande.

La porte de l'espace d'accueil ne devra comporter aucune embrasure de type boîte aux lettres ou autres et elles devront être équipées de dispositifs anti-pinces. Attention à permettre la pose d'affichage sur la porte ou à côté (en cas de rideau métallique, les horaires ou absence momentanée doivent être visibles).

Proposer aux gardiens l'installation d'une tablette ou d'un portillon dans la continuité du bureau et l'installation de caméra de vidéo-surveillance dans la loge avec écran visible du visiteur.

4. Fenêtres

L'espace d'accueil comportera une ou plusieurs fenêtres équipées de persiennes ou de volets électriques (avec commande manuelle en cas de panne) et si possible d'ouvertures oscillo-battantes.
Ajout possible de film vitrophanie à mi-hauteur pour les fenêtres sur rue.
Pour la fenêtre existante non oscillo-battantes installer un limiteur d'ouverture fenêtre.

5. Sanitaire et plomberie

Sous réserve de faisabilité technique la loge comportera un cabinet d'aisance et un point d'eau (froid et chaud) équipé d'un lavabo si le gardien le souhaite avec une grille porte-seau.
Le cabinet peut également être installé dans un local de la résidence non attenant à la loge.
Kitchenette : si le gardien souhaite la conserver, la remplacer si existante et s'il existe un arrière loge proposer l'installer d'une kitchenette au gardien
Douche : si existante vérifier si le gardien souhaite la conserver et si oui vérifier si travaux nécessaires.

6. Ambiance lumineuse et ventilation/chauffage

L'espace d'accueil sera équipée du système d'éclairage validé par le CHSCT de type direct-indirect et d'un système de chauffage. L'éclairage sera disposé selon les règles de l'art (pas directement au dessus du poste du travail s'il ne s'agit pas du panneau Led) et privilégier un éclairage basse consommation.
L'espace d'accueil sera ventilée conformément aux articles R4222-4 à 9 du code du travail (soit ventilation mécanique, soit ventilation naturelle permanente) avec un point d'entrée et un point de sortie d'air.

Dans le cadre de confort d'été, un système de climatiseur réversible chaud/froid sera installé. En cas d'impossibilité technique, il faudra prévoir le carottage en façade pour l'extraction d'un climatiseur mobile.

7. Revêtements de sol et mural, mobilier et signalétique

Les matériaux de revêtement doivent permettre un entretien facile : le revêtement de sol sera de préférence de type thermoplastique (PVC) et les revêtements de mur de type peinture acrylique lessivable.

L'espace d'accueil devra comporter du mobilier ergonomique et validé par la RIVP. L'espace d'accueil devra également être clairement identifiable par une signalétique appropriée.

8. Installations électriques

L'espace d'accueil comportera une distribution électrique obligatoire remise aux normes NFC 15-100 de l'ensemble de la loge et locaux annexes le cas échéant. Tous les câbles seront placés sous fourreaux. L'ensemble des goulottes seront neuves dans le cadre des travaux CF et Cf. La loge doit être équipée d'un comptage séparé du logement du gardien et raccordé sur les communs. L'ensemble des installations électriques sont réalisées avec des réservations au minimum de 30% (Cf. norme NFC 15-100).
L'espace d'accueil comportera un nombre de prises suffisants pour les branchements informatiques dont la disposition sera étudiée selon l'aménagement et le mobilier prévu :

- Prises téléphoniques : 2 prises RJ45 sous la banque d'accueil et 2 prises supplémentaires en cas d'imprimante déportée (à côté de l'imprimante)
- Prises d'alimentation : bloc 3PC escamotable vertical au niveau de la banque, 6 PC sous la banque d'accueil (ou 3+3 au niveau de l'imprimante déportée) + 1PC dans l'espace d'accueil locataire + 2PC supplémentaires en cas d'installation de vidéosurveillance + 2PC supplémentaires en cas de gestion de badges par ordinateur.

Les prises seront placées à 10cm du sol sauf dans le cas où les prises sont derrière une armoire basse (cas des loges exigües), les prises seront situées selon la hauteur de l'armoire entre 90 et 110 cm du sol.

9. Mobilier des loges :

Chaque espace d'accueil sera équipé au minimum :

- d'une banque d'accueil avec mise en place d'un plateau PMR (en fonction de la taille de la loge)
- d'un siège ergonomique
- d'un siège visiteur
- d'une ou plusieurs boites à clefs
- d'une corbeille à papier
- d'un extincteur CO2 - 2Kg – et un extincteur à eau pulvérisé – 6 kg – mis à hauteur (couvert par le contrat incendie du site)

Puis selon la superficie de la loge :

- d'un vestiaire permettant de séparer les vêtements propres et sales ou patères
- tout autre équipement permettant du rangement (caisson sous bureau, armoire haute, armoire basse, rayonnage …)

10. Signalétique des loges :

- Panneau intérieur- « ACCUEIL »
- Panneau intérieur – « INFORMATION »
- Panonceau d'absence (à accrocher sur la porte palière de l'espace d'accueil)
- Enseigne extérieure « ACCUEIL »
- Tableau d'affichage pour les horaires d'ouverture des espaces d'accueil, si possible
- Panonceau optionnel extérieur d'orientation directionnel (fléchage) selon les configurations
- Panonceau optionnel extérieur (adresse de la loge) selon les configurations

11. Liste des principaux produits (ou équivalent)

- LES SOLS (marque type ou équivalent) :

Revêtement PVC : gris foncé (effet parquet) avec un classement UPEC U3 P3, au minimum – Marque : Objectflor - Modèle : Expona Commercial 4035 Black Elm

Carrelage : Marque NOVOCERAM Modèle Samsara (45x45) Coloris Plomb

- LES MURS (marque type ou équivalent) :

Peinture murale : Marque SEIGNEURIE Modèle Evolutex Marque ZOLPAN Modèle Ondilak ou Hydro oloris RAL 9003
Toile de verre : Marque ZOLPAN Modèle Zolrénovation
Faïence : Marque DESVRES Modèle Collection Blanche 20x20

- LES PLAFONDS (marque type ou équivalent) :

Peinture plafond Marque SEIGNEURIE Modèle Evolutex Marque ZOLPAN Modèle Ondilak ou Hydro Coloris RAL 9003
Faux plafond Marque Amstrong Modèle Dune 600*600 Marque Rockfon Modèle Ekla 600*600

- LES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES (marque type ou équivalent) :

Tableau Marque LEGRAND Modèle XL Marque SCHNEIDER EL. Modèle Opale Coloris blanc
Interrupteurs/Prises Marque LEGRAND Modèle Nouveau Mosaic ou Niloe Marque ARNOULD Modèle Espace Coloris blanc
Moulures/Plinthes Marque REHAU Modèle Marque HAGER Modèle Tehalit Ateha ATA / Tehalit SL
Luminaire suspension Marque SLV I-PENDANT PRO LED PANEL SUSPENSION 1195*295mm gris argent 230V 4000K avec variateur
Luminaire hublot Marque SARLAM Hublot super 400 verre blanc E27
Luminaire réglette Marque SARLAM applique Prismaline simple 75W

- LES EQUIPEMENTS SANITAIRES (marque type ou équivalent) :

WC Marque IDEAL STANDARD Modèle Ulysse (E905601) Marque ROCA Modèle Polo (WM820011Z0000E)
Lavabo standard Marque IDEAL STANDARD Modèle Ulysse (P125601+colonne) Marque ROCA Modèle Polo (WM810001Z000001)
Lavabo vidoir Marque Jacob Delafon Modèle Norma vidoir mural
Robinetterie Marque IDEAL STANDARD Modèle Olyos (D1112AA) Marque ROCA Modèle Polo (A5Z3226C00)

- LES MENUISERIES (marque type ou équivalent) :

Porte intérieure Marque JELD-WEN Modèle Gamme Sélection Marque PREMDOR Modèle Isoplane ADHOC 201 Coloris blanc
Porte coulissante Marque SCRIGNO Modèle Base (à galandage) Marque SCRIGNO Modèle Kit Coul (en applique)
Porte palière Marque PREMDOR Modèle RENO Marque MALERBA Modèle REHA